

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] projet éolienne epuisay

Date :Fri, 12 Jan 2024 16:10:22 +0100 (CET)

De :Benoit JANVIER <

Répondre à :Benoit JANVIER <

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Bonjour Mesdames, Messieurs,

Par la présente, nous vous prions de trouver ci après notre oppositon à l'installation d'un parc d'éoliennes à Epuisay.(projet modifié et réduit à 4 éoliennes)

En effet, le projet prévoit une demande de dérogation des espèces protégées, notamment les chauves souris. Quelle est la logique de protéger des espèces si, en contrepartie, il est accordé des dérogations.....?

Par ailleurs, nous pouvons lire dans la synthèse "porter à connaissance" et concernant les busards (page 22) que le promoteur tire profit du retrait des éoliennes E5 et E6 imposé par l'armée comme un évitement qu'il proposerait.

Les éoliennes encore plus hautes (+ 15 mètres) constituent une nuisance encore plus imposante pour la biodiversité, notamment les noctules et pipistrelles.

Ces raisons, parmi bien d'autres, constituent notre opposition à l'installation du parc éolien sur la commune d'Epuisay.

Fabienne et Benoît JANVIER, demeurant sur Mazangé.